

1 ou 2 raisons de consultation :

POURQUOI?

Nous vous demandons de consulter pour *une* ou, au maximum, *deux* raisons de consultation à la fois.

Qu'est-ce qu'une «raison de consultation»?

Il s'agit d'un sujet, d'un problème ou d'une question que vous souhaitez aborder lors d'une visite médicale. Les exemples suivants constituent chacun *une* raison de consultation :

- Renouvellement de médication
- Discuter ou obtenir un résultat d'examen
- Apparition d'un nouveau problème de santé
- Douleur à une partie du corps, ou à des parties du corps apparentées (exemple : aux doigts)
- Fatigue
- Insomnie
- Sang dans les selles, dans les crachats
- Visite préventive périodique
- Suivi ou ajustement d'un médicament
- Suivi d'un problème de santé
- Suivi d'arrêt de travail
- Formulaire pour permis de conduire

Pourquoi limiter ainsi les raisons de consultation?

Afin de permettre à l'infirmière ou au médecin de bien évaluer et gérer chaque problème de façon optimale, tout simplement. Cela nous permet aussi de mieux gérer notre temps et de limiter les retards. Nous croyons que lorsque tous nos patients comprendront et utiliseront ce système, nous pourrons ajouter des rendez-vous à nos horaires!

Les «listes d'épicerie» sont à bannir. Lorsqu'un patient arrive avec une telle liste de 4,5,6 problèmes, chaque problème sera certainement évalué de façon rapide, expéditive et approximative. Cela est extrêmement insatisfaisant. Nous croyons qu'il n'est pas réaliste de faire un bon travail dans un tel contexte. Il est préférable de reprendre un autre rendez-vous et d'aborder les autres éléments à ce moment. Cela nous aidera également à respecter notre horaire. Tout ce que vous avez à faire est de *prioriser* vos raisons de consultation, c'est-à-dire de consulter d'abord pour celle qui vous inquiète davantage, qui est la plus urgente ou la plus importante pour vous.

Les «examens annuels» ne devraient plus exister, cela est bien démontré. Ils sont, de la même façon, contre-productifs. La meilleure stratégie à adopter est de consulter au moment où un problème de santé se présente, sans délai et sans accumuler les raisons de consultation.

La **visite préventive** (auparavant parfois appelée «check-up»!) permet de rechercher certains problèmes de santé qui pourraient être silencieux et d'obtenir des conseils préventifs (voir la *Fiche de prévention clinique* dans ce cartable). Cette visite constitue en elle-même une raison de consultation complète. Les infirmières praticiennes spécialisées seront heureuses de vous recevoir si vous souhaitez obtenir une telle visite préventive. Elles vous référeront à votre médecin si elles découvrent une problématique qui dépasse le cadre de leurs compétences.

Merci de votre collaboration!